

VILLE DE BRUXELLES
Urbanisme – Plans et autorisations
Monsieur J. Neirings
Centre Administratif
Boulevard Anspach, 6
1000 BRUXELLES

V/Réf : E-045P/07
N/Réf. : AVL/CC/BXL-2.1986/s.417
Annexe : /

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : BRUXELLES. Rue Paul Devaux, 4. Renouvellement des enseignes de l'auvent et placement de 2 nouvelles enseignes de type bannière. Demande de permis d'urbanisme.
(Dossier traité par : J. Neirings et G. Gemoets)

En réponse à votre lettre du 17 juillet 2007 sous référence, réceptionnée le 27 juillet, nous avons l'honneur de vous communiquer ***l'avis favorable*** émis par notre Assemblée en sa séance du 22 août 2007, concernant l'objet susmentionné.

La demande concerne le renouvellement des enseignes de l'auvent actuel ainsi que le placement de 2 nouvelles enseignes de type bannière (3 m de haut sur 60 cm de large) perpendiculairement à la façade d'un immeuble situé en bordure du site classé de la Bourse.

Etant donné la localisation de l'immeuble, la Commission estime que l'intervention n'aura pas impact conséquent sur le bien classé situé à proximité. Elle souscrit à la demande pour autant que les enseignes respectent toutes les prescriptions du RRU en en vigueur en la matière.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

Copies à : A.A.T.L. – D.M.S. : Mme S. Valcke
A.A.T.L. – D.U. : M. Fr. Timmermans